

**Pour vous préserver et préserver vos proches, il est conseillé de respecter les consignes et d'éviter de sortir**



## **HORAIRE et FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE**

**Accès libre uniquement autorisé pour les opérations de retrait espèces pour les personnes n'ayant pas de moyen de retrait dans les distributeurs**

LUNDI de 9h00 à 12h00

MERCREDI de 9h00 à 12h00

VENDREDI de 9h00 à 12h00

*Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés sans préavis en fonction de l'évolution de la situation de confinement imposée relative au COVID-19*

**IMPORTANT ... Des horaires spéciaux élargis seront mis en place pour la journée du **lundi 6 avril 2020** (versements CAF)**

----

- Respecter une **distance minimale de 1m** avec la personne devant vous
- N'entrez que lorsqu'une personne sera sortie afin qu'il n'y ait que **5 clients au maximum dans l'agence** et **1 seule personne dans le SAS d'entrée**
- **Seule la personne ayant à effectuer une opération** est autorisée à entrer dans l'agence. Les accompagnants doivent rester à l'extérieur et également les poussettes (prenez vos dispositions).
- Les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite sont prioritaires.
- Il est vivement recommandé **d'utiliser son propre stylo** afin de signer les documents qui vous seront présentés.